

ABONNEMENT.

Saumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 9

Poste :

Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 21 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

21 Juin 1883.

DE MAL EN PIS

OU LES SOUFFRANCES DU COMMERCE.

Le Journal officiel publie, à la date du 14 de ce mois, le résumé des documents statistiques sur le commerce de la France pendant les cinq premiers mois de l'année 1883.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 mai 1883, à 1,967,118,000 francs, et les exportations à 1,406,948,000 francs.

Cette situation n'est pas du tout rassurante, au contraire.

Il est évident que le commerce et l'industrie languissent en France depuis quelques années et que le régime politique qui s'impose au pays, l'énerve et le ruine sans vergogne, n'est pas fait pour améliorer un état de choses qui va chaque jour en empirant.

Ainsi le Journal officiel constate dans ses colonnes que les importations, surtout en ce qui concerne les objets d'alimentation, ont augmenté dans une proportion très-notable, c'est-à-dire que nous payons de ce chef, à l'étranger, un tribut supérieur de TRENTE ET UN MILLIONS à celui que nous lui avons versé en 1882. C'est déjà quelque chose, et nous trouvons dans cette énorme introduction en France des produits de nos voisins un indice certain et très-inquiétant de notre dégringolade commerciale.

Si l'étranger envahit avec tant de facilité nos marchés et nos places et les encombre des objets d'alimentation que nous ne pouvons produire en quantité suffisante, soit à défaut de travail, soit par le manque de bras, par contre, le chiffre de nos exportations va toujours en s'abaissant ; c'est ainsi qu'elles ont diminué en 1883 de VINGT MILLIONS sur les chiffres de la période correspondante de 1882.

Tel est le thermomètre actuel de la pros-

périté républicaine tant vantée par les officieux et les dévotants qui se sont fait attacher au ratelier gouvernemental.

Les conservateurs paient, les républicains absorbent.

Le blé indigène baisse partout et le producteur ne s'en débarrasse qu'avec les plus grandes difficultés. A quel parti s'arrête-t-on en pareille occurrence ? On en fait venir par immenses quantités de l'étranger, de telle sorte que la récolte en céréales qui sera mauvaise cette année ne trouvera même pas à s'écouler à un prix rémunérateur. Voilà comment les économistes qui tiennent les cordons de notre bourse traitent les agriculteurs obligés de lutter avec les producteurs russes et américains ; — ne pouvant soutenir une concurrence aussi redoutable, ils se découragent, — qui pourrait les en blâmer ?

Le sort des fermiers, des colons, des petits cultivateurs n'est pas précisément ce qui préoccupe M. Ferry et ses complices ; ils préfèrent se quereller in petto sur la question du Tonkin, ou s'entendre à l'amiable sur les procédés les plus adroits à employer pour vider les caisses du Trésor au profit exclusif des républicains, sans que le public qui paie s'aperçoive des déficits perpétuels du budget de l'Etat.

Il est véritablement douloureux de constater que les populations laborieuses, économes et conservatrices de nos campagnes restent indifférentes à une situation aussi tendue, aussi menaçante. Et cependant, les souffrances palpables du commerce, les défaillances journalières de l'industrie, l'avitilissement du prix des céréales et autres grosses denrées sont autant d'indices accusateurs qui devraient ouvrir les yeux des moins clairvoyants. En définitive, l'Etat ne protège pas l'agriculture : il la ruine par les impôts et ses tolérances coupables à l'endroit des importations étrangères.

Sans doute, le gouvernement ne saurait commander à la grêle, faire tomber la pluie ou briller le soleil ; il n'est pas la cause initiale des fléaux matériels qui nous frappent trop souvent ; son athéisme officiel le rend

grandement irresponsable de ces manifestations physiques, heureuses ou malheureuses, que la Providence nous ménage à son heure et à son gré ; mais ce dont il est responsable, ce dont il doit rendre compte au pays, c'est de perdre un temps précieux dans des querelles byzantines ou grossières, dans des questions misérables de personnes, dans des expéditions militaires lointaines, ruineuses et sans but avouable, dans des réformes odieuses, celle de la magistrature, dans des persécutions religieuses plus que lâches, hypocrites, tellement abominables que les honnêtes gens de tous les partis les flétrissent.

N'agirait-il pas mieux en songeant un peu au bien-être matériel et à l'instruction morale des prolétaires, des besoigneux, des infimes qui souffrent davantage que par le passé et qui constatent une fois de plus qu'ils ont encore été trompés par l'étiquette menteuse de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, et cela avec une audace qui rappelle celle de Mandrin et de Cartouche.

Si la moitié des électeurs indépendants se faisait, une seule fois, ce simple et primitif raisonnement, la grande baraque républicaine, ses pitres et leurs boniments ne tarderaient pas à s'effondrer sous le poids de l'indignation générale.

En attendant, le commerce va de mal en pis, à l'instar de tout le reste.

(Journal de la Vienne.)

Chronique générale.

LE SERMENT DU JEU DE PAUME.

MM. Ferry et Waldeck-Rousseau ont célébré hier, à Versailles, dans la salle du Jeu de Paume, l'anniversaire de la séance du 20 juin 1789, dans laquelle fut prononcé le serment sur la Constitution, et de la séance du 23 juin, dans laquelle les députés refusèrent de se séparer.

\*\*

On annonce que M. Charles Quentin, le despote de l'assistance publique, s'est décidé, par ordre supérieur, à entrer en pourparlers avec l'archevêque de Paris au sujet des aumôniers des hôpitaux.

M. Guibert a accordé la semaine dernière une audience à M. Quentin qui a été reçu en présence de M. Richard et de M. Bailly, inspecteur de l'assistance publique.

Les conférences seront reprises prochainement.

\*\*

Les élections aux conseils généraux étant fixées au 29 juillet, le comité Montgolfier a ajourné au 12 août les fêtes qui devaient avoir lieu à Annonay en l'honneur des deux célèbres inventeurs des aérostats.

\*\*

Les 27 ou 30 radicaux qui composent le conseil municipal de la ville d'Agén et dont le fanatisme politique a quelque peu troublé la cervelle, se réuniront en conseil aujourd'hui, pour voter l'achat d'une horloge à carillon jouant à chaque heure la Marseillaise et destinée à surmonter la fronton de l'école laïque de la place du 14 Juillet.

C'est, on en conviendra, pousser à l'excès la passion de la Marseillaise. Mais il y aura des imitateurs.

\*\*

UN PROTÉGÉ DU GOUVERNEMENT.

On n'a pas oublié avec quelle vivacité, quelle arrogance, le gouvernement a soutenu à la tribune le saltimbanque qui exhibait un prétendu musée républicain. A entendre M. Waldeck-Rousseau, cet individu avait droit à toutes les sympathies, et son patriotisme ne méritait que des éloges. La majorité sénatoriale a donné raison à l'avocat de ce personnage. Or, voici les renseignements que fournit le Journal d'Indre-et-Loire sur le protégé de M. le ministre de l'intérieur :

« Il se fait appeler Lemoine et se nomme Herbaut. A Tours, il a quitté fortivement son hôtel sans payer sa note, qui s'élève à

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EDITH SARMANY

Par Marie DE BESNERAY.

CHAPITRE VII

HENRY

Un mois s'écoula avec une désespérante monotonie.

Mme Bréjean et sa fille, vouées à un travail quotidien, tournaient sans cesse dans le même cercle. Bréjean et Henry sortaient dès le matin, les enfants allaient à l'école et l'on n'entendait d'autre bruit dans la maison que le mouvement régulier de la machine à coudre, les pas légers de Pauline, et de loin en loin les cris et les rires du bébé.

Edith, livrée à elle-même, sentait un ennui sourd, impievable, s'abattre sur elle. Perdue dans ce milieu nouveau, placée entre la bonté silencieuse de sa tante et la froideur de son tuteur, la pauvre enfant avait des heures douloureuses où elle regretteit, avec des élans presque farouches, le bonheur perdu.

C'était surtout après une nuit lourde, coupée de

cauchemars et de réveils subits, qu'Edith se livrait à la violence de son désespoir. Elle se rappelait l'hôtel de Reuil, sa chambre si coquette et si fraîche : un nid blanc qu'un rayon remplissait. Que de fois, la tête renversée sur son oreiller garni de dentelles, en comptant les semis de fleurs courrant sur les tentures, elle avait revu, par la pensée, la scène du bord de l'eau, et écouté la voix chantante de Liénel qui répétait :

« Edith, chère Edith, je vous aime !... »

Aujourd'hui encore, dans son lugubre réduit où elle se cache pour pleurer, elle songe sans cesse à Liénel : c'est sa force et sa consolation ; mais un pressentiment, quelque chose d'indéfini et de fatal pèse sur elle, et souvent, prise d'un frisson peureux devant un avenir inconnu et sombre, elle se dit :

— Il m'oublie, il m'oublie !...

Le soir, lorsque la famille se groupait autour du poêle, que par économie on n'allumait plus que pour le dîner, la jeune fille jouissait d'un peu de repos.

Henry, qui ne rapportait jamais chez lui la trace de ses préoccupations personnelles, égayait la veillée par sa parole tour à tour grave ou enjouée, et déployait devant Mlle Sarmany, — suprême flatterie, — toutes les ressources de son imagination, toutes les délicatesses de son cœur.

Esprit vaste et curieux, il éprouvait sans cesse le besoin d'apprendre ; peu à peu, secondé par une

volonté tenace, il avait abordé, et même approfondi, toutes les questions intellectuelles. Mais la nécessité de faire vivre les siens lui imposa un sacrifice héroïque ; renonçant à ses goûts, il dirigea toute son intelligence vers la carrière d'ingénieur choisie par son père. Froid en apparence, ses gestes et sa voix prenaient, lorsqu'ils s'animaient, une virilité ardente laissant deviner un fond inépuisable de richesses morales. Son front rayonnait d'enthousiasme, tandis que ses yeux, profonds, tristes, veloutés comme un regard de femme, magnétisaient doucement Edith.

Chose étrange ! ces deux êtres, nés dans une sphère différente, possédaient les mêmes instincts, les mêmes pensées, les mêmes préférences ; on aurait dit qu'ils s'étaient déjà rencontrés ailleurs, dans un monde mystérieux.

Et pendant que l'art déroulait devant eux ses prestiges, que la poésie entr'ouvrait ses horizons d'azur, Mlle Sarmany oubliait son deuil, ses angoisses, et se croyait encore dans le salon de la baronne de Reuil.

Sa beauté, ses malheurs inspirèrent à Henry un attrait irrésistible. Peut-être aussi subissait-il le charme de cette puissance impérieuse qui plie les cœurs l'un vers l'autre, et était-il destiné à aimer, d'un amour subit et éternel, cette figure de vierge apparaissant soudainement dans sa vie austère et laborieuse.

CHAPITRE VIII

LA COMTESSE DE MORCREF.

Il a neigé ; quelques flocons tourbillonnent dans les airs, et vont, comme de grosses mouches, se poser derrière les vitres.

Le soleil de janvier perce péniblement les nuages, et éclaire, d'un reflet d'argent, les maisons, les églises, les édifices rehaussés d'une touche blanche.

Il est huit heures.

Une grande rumeur, — la rumeur du réveil, — monte et enveloppe Paris.

Pendant que, dans les quartiers du centre, le mouvement et le bruit croissent de minute en minute, que les cris, les coups de fouet déchirent l'air, les avenues avoisinant l'Arc-de-Triomphe restent désertes. Les jardins sont silencieux ; les hôtels, avec leurs toitures neigeuses où la lumière s'accroche à une girouette dorée et brille pareille à une lampe, montrent, çà et là, au travers des hautes glaces, les larges feuilles des palmiers, les lilas bâtifs ou les azalées fleuries, tout ce luxe égoïste et tranquille qui se rit du froid et du pauvre grelottant dans la rue.

C'est dans une de ces riches demeures que nous allons pénétrer ; et sans nous arrêter dans la cour où des domestiques, en veste rouge et casquette galonnée, lavent les équipages, gravissons l'esca-



près de quatre cents francs. Il a exercé la même industrie chez plusieurs autres commerçants que nous pourrions nommer, et qui ont déposé plainte contre lui. Bien plus, ce citoyen, qui donnait des représentations au bénéfice des écoles laïques, est parti sans payer le droit des pauvres. La direction de l'hospice a fait demander son adresse à M. le commissaire central, qui a osé répondre : « Je ne sais pas où il est. » Ainsi, la police, qui sait toujours où est l'escroc Herbaux quand il faut le défendre contre ceux qu'il outrage, ne sait plus où le trouver, quand il faut payer ses dettes et le droit des pauvres. Or, la police sait mieux que personne où se cache le pitre. Elle ne peut ignorer les faits et gestes de l'escroc Herbaux, qui partout où il est passé, à Troyes, à Versailles, à Paris (foire de la place du Trône), à Toulouse, à Angers, à Amiens, etc., a commis quelque filouterie. Il a même été expulsé d'Orléans par la police. »

Comme on ne saurait admettre qu'un ministre, répondant à une interpellation, ne se soit pas renseigné sur les faits et sur les personnes dont il aura à parler, nous en arrivons à conclure que le gouvernement a sciemment défendu, patronné un misérable, ou qu'il a parlé sans rien connaître de l'affaire.

L'école communale congréganiste du quartier Saint-Pierre, à Vannes, a été fermée par arrêté préfectoral, parce que les instituteurs appartenant à la même congrégation qui dirige l'école libre du quartier Séné, n'ont pas voulu renoncer à la direction de cette dernière école.

Un protégé de M. Wilson, ayant à peine un an de service au ministère de l'agriculture, vient d'être nommé d'emblée sous-chef de bureau dans la comptabilité. Cet employé est le fils d'un électeur influent de l'arrondissement de Loches.

Hier, M. Wilson rentrait chez lui. Un pauvre l'aborde et lui demande deux sous. — Je veux bien, répond l'illustre gendre, seulement vous me prendrez un abonnement à la *Petite France*.

### LA RÉHABILITATION DE LÉO TAXIL.

Qui est-ce qui nous disait donc que ce drôle, convaincu de vol, Léo Taxil, avait été renié par les libres-penseurs et exécuté par les radicaux ? Si le fait a été exact, libres-penseurs et radicaux se sont singulièrement repentis depuis. Car ils viennent de participer à une fête qui, organisée en apparence en l'honneur de Garibaldi, n'a eu en réalité d'autre résultat que d'affirmer la grande autorité dont jouit toujours M. Taxil dans le monde républicain et anti-catholique. Ce répugnant personnage a conçu l'idée

d'une grande manifestation franco-italienne en l'honneur de Garibaldi. Cette manifestation a eu lieu, dimanche, comme nous l'avons déjà dit, au Cirque-d'Hiver, telle que l'avait conçue M. Taxil : elle a été honorée de la présence d'une foule de républicains notables qui sont venus s'asseoir à côté du directeur de la librairie anti-cléricale.

Citons MM. les députés Lockroy, Beauquier, Laisant, Vernhes, Franconie (de la Martinique), Tallandier, Clovis Hugues, Camille Pelletan, de Douville-Maillefeu, les citoyens Cattiaux, Armand Lévy, Morio, qui se pressaient derrière le député Delattre, président de la fête.

Mais n'allons pas plus loin sans nous élever contre la profanation du drapeau de la France que l'on prend l'habitude de prostituer odieusement au bénéfice d'une foule de pasquinades anti-françaises et de manifestations carnavalesques : dimanche encore, la salle du cirque d'hiver était ornée de drapeaux français, italiens et d'étendards de la Libre-Pensée, unis dans une honteuse promiscuité.

A la droite du président s'assied le gendre de Garibaldi, le général Canzio ; à gauche, le comte Pianciani, vice-président de la Chambre italienne.

Le général Bordone, pharmacien en retraite, a aussi une place d'honneur.

E. Delattre ouvre la séance, puis il prononce un long discours. Il salue le comte Pianciani et bientôt déverse l'outrage sur la papauté et sur le clergé.

L'odieux discours du député de Saint-Denis achevé, on voit défilier un certain nombre de jeunes filles en blanc ayant en bandoulière un ruban aux couleurs d'Italie. Ce sont les élèves de l'école athée de Montreuil.

Deux fillettes, bien innocentes du rôle qu'on leur fait jouer, offrent des bouquets à MM. Canzio et Pianciani.

Pendant ce temps, M. Taxil distribue des brevets d'athéisme à un certain nombre de citoyens.

D'innombrables harangues, d'incommensurables discours sont alors prononcés.

A cette occasion, la plupart des journaux rééditent la lettre suivante que, dans les derniers jours de sa vie, Garibaldi adressa à M. Jogaud (Léo Taxil) :

« Naples, 9 mars.

» Mon cher Léo Taxil,

» C'est fini, votre République à calotte ne trompera plus personne. L'amour et la vénération que j'avais pour elle se sont changés en mépris.

» Votre guerre tunisienne est une honte. Si le gouvernement italien commettait la bassesse de reconnaître le fait accompli, il serait bien méprisable, de même que lâche serait la nation qui tolérerait un gouvernement pareil.

» Vos fameux généraux, qui se sont laissés mettre en cage par les Prussiens dans des wagons à bestiaux, et emmener ainsi en Allemagne, après avoir abandonné à l'ennemi un demi-million de vaillants soldats, font aujourd'hui les rodomonts contre les fai-

bles et innocentes populations de la Tunisie, qui ne leur doivent rien et ne les ont offensés en aucune manière.

» Vous connaissez les dépêches qui annoncent : le général en chef a livré bataille ; le général a fait une brillante razzia ; il a détruit trois villages, abattu mille dattiers, volé deux cents bœufs, séquestré deux mille poules, etc., etc. Si l'on avait l'imprudence d'insérer ces télégrammes dans la belle histoire de France, il faudrait les en balayer avec un balai trempé dans la fange.

» G. GARIBALDI. »

Une manifestation en l'honneur de l'homme qui a écrit et signé cette lettre, après tant d'autres non moins injurieuses, est un outrage et un défi au patriotisme. Mais il est vrai que l'exemple est venu de haut, et la majorité républicaine de la Chambre a été la première complice de ces honteuses apothéoses, lorsqu'en apprenant la mort de Garibaldi elle a levé la séance en signe de deuil.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

Par décision ministérielle, M. le général de division de Galliffet a été chargé de l'inspection générale du 4<sup>e</sup> arrondissement de cavalerie, comprenant : l'École d'application de cavalerie ; la 5<sup>e</sup> compagnie de cavalerie de remonte (portion centrale), cavalerie de manège.

Par décision ministérielle du 16 juin,

M. Gibard, sous-lieutenant à la 5<sup>e</sup> compagnie de cavaliers de remonte, a été désigné pour occuper l'emploi de porte-étendard et d'adjoint à l'habillement de l'École d'application de cavalerie, en remplacement de M. le lieutenant Genevès, promu capitaine d'habillement au 16<sup>e</sup> dragons.

M. Molère, sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> hussards, a été désigné pour occuper un emploi de son grade à la 5<sup>e</sup> compagnie de cavaliers de remonte, en remplacement de M. Gibard.

M. le général de division L'Hotte est chargé de l'inspection générale du 8<sup>e</sup> arrondissement de cavalerie, composée des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> brigades de cavalerie de corps d'armée.

M. le général de division Thornton inspectera le 14<sup>e</sup> arrondissement de cavalerie (inspection générale des remontes) : les 1<sup>re</sup>, 2<sup>re</sup>, 3<sup>re</sup> et 4<sup>re</sup> circonscriptions de remonte de l'intérieur, la direction des établissements hippiques de l'Algérie, les 1<sup>re</sup>, 2<sup>re</sup>, 3<sup>re</sup>, 4<sup>re</sup>, 6<sup>re</sup>, 7<sup>re</sup> et 8<sup>re</sup> compagnies de cavaliers de remonte.

Par décret présidentiel, les lettres simples, c'est-à-dire ne pesant pas plus de 15 grammes, provenant des militaires ou marins faisant partie du corps expéditionnaire du Tonkin ou adressées à ceux-ci, sont admises à la poste en franchise.

Enfin son front s'éclaira, elle se déshabilla lentement, se déceilla et se jeta sur son lit, froissant à dessein les draps de baliste.

Cinq minutes plus tard, elle agita la sonnette.

Une femme de chambre entr'ouvrit la porte et glissa avec la légèreté d'une ombre sur le tapis des Indes qui amortissait ses pas.

M<sup>me</sup> de Morcerf parut s'éveiller pour demander d'une voix nonchalante :

— Quelle heure, Julie ?

— Dix heures, madame.

— Oh ! j'ai bien dormi !... Savez-vous si mon fils est chez lui ?

— M. le comte n'a pas sonné.

— Faites-le prévenir, je désire lui parler.

(A suivre.) MARIE DE BESNERAY.

Le 97<sup>e</sup> fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, en vente chez l'éditeur Jules Rouff, traite de l'Algérie générale.

L'auteur y étudie successivement, et avec les détails les plus précis, la géographie physique de notre importante possession, sa géographie politique, agricole, industrielle et commerciale, et l'histoire des dominations diverses qui se sont succédées dans ce pays depuis celle des Carthaginois jusqu'à celle des Français.

Quatre gravures ornent le texte : une vue générale d'Alger, des ruines romaines à Lambessa, les ruines d'Hippone, et un aperçu de Bougie. Les trois départements de l'Algérie seront étudiés à part dans les trois fascicules suivants.

Les mandats dont le montant ne dépasse pas cinquante francs, adressés aux militaires ou marins désignés en l'article précédent, sont exempts du droit de 4 p. 100.

Aujourd'hui 21 juin, à 7 heures 42 minutes du soir, aura lieu le solstice d'été. Le centre du soleil se trouvera alors sur le tropique céleste du Cancer, à 23 degrés 28 minutes au nord de l'équateur céleste. Alors finira le printemps et commencera l'été. C'est le jour le plus long de l'année.

Entre onze heures et midi, nous avons eu éclairs, tonnerre et pluie torrentielle. Le vent est presque froid. Cette température ne répond guère à un jour de solstice d'été.

### Théâtre de Saumur.

Ce soir jeudi, représentation de la troupe de M. Noël Martin, avec M<sup>lle</sup> Sidney, du Théâtre-Français.

*Ne divorçons pas*, de M. Dargan, est un plaidoyer très-amusant contre le divorce.

*Le Neveu de Saturnin*, de M. Garand, est une pièce sérieuse, mais fort intéressante.

*L'Avenir* de Rennes, où la troupe de M. Noël Martin jouait il y a quelques jours, dit que l'interprétation est très-bonne.

### M<sup>me</sup> GALLI-MARIÉ.

Nous annonçons avec plaisir la représentation que donnera dimanche à Saumur M<sup>me</sup> Galli-Marié, la célèbre créatrice de *Mignon* à l'Opéra-Comique. L'éminente artiste remplira le rôle de Jeanna, de *l'Ombre*, le charmant opéra-comique de Flotow, et chantera le grand air de *Mignon*. Ce sera la première fois que nous verrons M<sup>me</sup> Galli-Marié à Saumur. A cette occasion, donnons une petite notice biographique sur l'excellente cantatrice :

M<sup>me</sup> Galli-Marié débuta à Paris dans une adorable pasquinade musicale de Pergolèse, *La Servante-Maitresse*, qu'on reprit pour elle et à laquelle elle sut donner un regain de jeunesse, une saveur de nouveauté. Son goût musical, la justesse de sa diction, sa voix bien timbrée et incisive, enfin son vrai talent de comédienne lui valurent, de la part de la presse et du public, un succès très-vif.

Son second début eut lieu dans une reprise des *Amours du Diable*, de Grisart, et peu de temps après M<sup>me</sup> Galli-Marié commença cette série de créations qui devaient immortaliser son nom, et dont les principales sont : *Lara*, de Maillard (rôle de Kaed) ; *Le Capitaine Henriot*, de Gevaert (rôle de Blanche) ; *Fier d'Aliza*, de Massé (rôle de Piccinina) ; *Mignon*, d'Ambroise Thomas (rôle de Mignon) ; *Robinson Crusée*, d'Offenbach (rôle de Vendredi) ; *La Petite Fadette*, de Semet (rôle de Fadette) ; *Fantasio*, d'Offenbach (rôle de Fantasio) ; *Don César de Bazan*, de Massenet (rôle de Lazarillo) ; *Carman*, de Bizet (rôle de Carman) ; *Piccolino*, de Guiraud (rôle de Piccolino) ; *Les Surprises de l'Amour*, de Poise (rôle de Colombine) ; *Le Char*, d'Hector Pessard (rôle d'Alexandre) ; *Les Noces de Fernande*, de Delfès (rôle de l'infant).

De toutes ces créations, la plus importante est assurément celle de *Mignon*. M<sup>me</sup> Galli-Marié, qui a joué ce rôle plus de cinq cents fois à l'Opéra-Comique, l'a marqué d'une si forte originalité que toutes les plus grandes cantatrices n'ont pu la faire oublier. La Patti et la Nilsson, pour ne citer que les deux plus illustres, n'ont point amoindri l'importance de la création de M<sup>me</sup> Galli-Marié, qui est restée le type exact du personnage de *Mignon*. Ajoutons qu'à la centième représentation de cet ouvrage, l'auteur, M. Ambroise Thomas, enchanté de son interprète, lui offrit une magnifique parure Louis XVI en grenats et perles fines.

### COURSES DE VERRIE-SAUMUR

En 1883.

DEUXIÈME JOUR : DIMANCHE 1<sup>er</sup> JUILLET

#### PROGRAMME.

**Prix du Château de Marson** (course de haies ; handicap ; gentlemen). un Objet d'art, offert par M. Baillon de la Brosse, pour hacks et hunters n'ayant pas, en 1883, pris part à une course publique autre que celles réservées aux hacks et hunters. Entrée : 20 fr. au second. Distance : 2,500 mètres.

lier sonore et élevé, traversons plusieurs salons, et entrons dans l'appartement de M<sup>me</sup> de Morcerf.

La pièce est vaste et respire un luxe ordonné et sûr.

Les lueurs grises du matin glissent entre les rideaux, et voilent d'une teinte un peu terne les boiseries, les tableaux et les tapisseries. Un grand feu achève de brûler dans la cheminée très-haute, et soutenue par des cariatides de marbre blanc. Sur un bureau d'ébène, couvert de papiers et de registres, deux bougies se consomment prêtes à faire éclater leurs bobèches de cristal.

La comtesse, vêtue d'une tunique en points de Bruges collée sur une robe de satin cerise, des étoiles de diamants dans les cheveux, est assise dans un fauteuil Louis XIII avec des chimères rouges et or sur un fond sombre.

La tête ensevelie dans ses deux mains, les épaules à peine cachées par une sortie de bal, elle semble livrée à une méditation douloureuse.

La pendule sonna les heures ; elle tressaillit et releva son visage altéré par cette nuit d'insomnie.

— Déjà neuf heures, murmura-t-elle ; oui, j'ai trouvé cette terrible lettre en revenant de la soirée du théâtre... les hommes d'affaires sont impitoyables, mon Dieu, mon Dieu ! C'est la ruine, ce que cela, le déshonneur !... Et M<sup>me</sup> de Morcerf, secouée par un frisson d'angoisse, se mit à arpenter la chambre, et à arracher

ses fleurs et ses bracelets.

Soudain, son regard tombe sur un tableau qui représente le comte de Morcerf, en habit de chasse, l'œil insolent et superbe.

Elle s'arrête, croise les bras sur la poitrine, et, les lèvres frémissantes, contemple longuement, fixement cette figure hautaine, se demandant ce que ce beau chevalier penserait de la ruine des siens.

— Lui, articula-t-elle avec amertume, lui, n'a jamais reculé devant une témérité ni une folie... il a semé l'argent à pleines mains, et en moins de dix ans les millions amassés par mon père n'existaient plus... Échanger une fortune princière contre un titre, c'était un marché de dupe, n'est-ce pas, comte ? Encore si vous m'aviez rendu tout cela en bonheur ! Mais dans notre monde on cherche le bonheur partout, excepté chez soi... Et aujourd'hui, continua M<sup>me</sup> de Morcerf avec un accent désespéré, je suis à bout de courage, d'expédients, de ruses... Personne ne saura jamais ce qu'il m'a fallu dépenser de volonté pour élever mes enfants, tenir mon rang, cacher aux malveillants, et surtout aux amis, une misère chaque jour grandissant... — Que deviendrons-nous ? Hélène est une fille rieuse et sans consistance... Lionel a les vices de son père... cependant, seul, il peut nous sauver !... La comtesse, de plus en plus absorbée, retomba dans ses réflexions.



**Steeple-Chase militaire (2<sup>e</sup> série),** un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. Poids: cavalerie de réserve, 77 kil.; cavalerie de ligne et artillerie, 75 kil.; cavalerie légère et autres armes, 72 kil. Les chevaux de pur sang de cette catégorie à quelque arme qu'ils appartiennent porteront 77 kil. Tout gagnant d'un steeple militaire de 2<sup>e</sup> série portera 3 kil. de surcharge; tout gagnant de deux steeple portera 5 kil. Distance: 3,000 mètres.

**Prix de Saumur (steeple-chase à réclamer),** 4,500 francs, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, à réclamer pour 5,000 fr. Entrée: 400 fr., forfait 25 fr. Les entrées au second. Poids: 4 ans, 74 kil.; 5 ans et au-dessus, 76 kil. Le cheval qui sera mis à réclamer pour 3,000 fr. recevra 6 kil. de décharge; pour 2,000 fr., 9 kil. En outre, les chevaux de demi-sang recevront 3 kil. de décharge et les gentlemen 3 kil., sans toutefois que le poids minimum puisse être inférieur à 60 kil. Distance: 3,600 mètres environ.

**Steeple-Chase militaire (1<sup>re</sup> série),** un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chase militaires. Poids commun: 75 kil. Les chevaux de pur sang prendront 5 kil. de surcharge.

Tout gagnant d'un steeple militaire de 1<sup>re</sup> série portera 3 kil. de surcharge; tout gagnant de deux steeple portera 5 kil. Distance: 4,000 mètres.

**Prix du Cercle Saint-Hubert (cross country, steeple-chase; gentlemen),** 4,500 francs, pour hacks et hunters, de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas pris part à une course autre que celles réservées aux hacks et hunters depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1883, et pour tous autres chevaux de même âge à réclamer pour 3,000 fr. Entrée: 50 fr. au second. Poids commun: 68 kil. Les chevaux inscrits au Stud-Book prendront 5 kil. de surcharge. Distance: 4,000 mètres.

**Prix de Verrie (grand steeple-chase handicap),** 2,000 francs, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. — Entrée: 150 fr., forfait 50 fr., moitié au premier, moitié au second. Tout gagnant après la publication des poids prendra 3 kil. de surcharge. Les gentlemen recevront 3 kil. de décharge, sans toutefois que le poids minimum puisse être inférieur à 60 kil. Distance: 4,000 mètres environ.

Lundi 2 juillet: Tir aux Pigeons.

Mardi 3 juillet: Rallye-Paper.

Pour tous renseignements et pour les souscriptions, s'adresser à M. GUINBERT, rue d'Alsace, 8, à Saumur.

PÈLERINAGE SAUMUROIS À L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR À ANGERS

Pour le jeudi 28 juin.

**AVIS IMPORTANT.** — Il est nécessaire que les pèlerins se fassent inscrire sans retard afin que l'on puisse connaître approximativement au moins le chiffre total et faire la demande des billets.

Nous rappelons que c'est à 8 heures 15 précises que partira de Saumur ce train spécial. Les groupes de pèlerins des paroisses voisines de la ligne pourront monter dans ce train comme dans un train ordinaire avec des billets aller et retour, pourvu qu'ils aient de bonne heure averti l'organisateur du chiffre auquel peut s'élever chacun de ces groupes.

POITIERS.

Le Palais de Justice de Poitiers a été avant-hier le théâtre d'un événement tragique.

Vers une heure de l'après-midi, une détonation retentit dans la salle du greffe du tribunal de première instance. On accourut et l'on trouva M. Thierry, greffier en chef, conseiller municipal, étendu à terre, la figure ensanglantée.

Les commentaires vont leur train sur ce grave incident.

M. Thierry a été ramené chez lui en voiture.

Le docteur Auché a été de suite appelé et plusieurs médecins se sont transportés au chevet du blessé dont l'état était très grave.

M. Thierry est mort la nuit suivante à une heure, des suites de sa blessure.

QUAI DE LIMOGES, A SAUMUR.

**NOUMA-HAWA.**

Hier soir, malgré le mauvais temps, la Ménagerie du Cap a ouvert ses portes au public, et une assistance nombreuse est venue une fois de plus applaudir l'intrépide dompteuse.

Miss Nouma-Hawa est, sans contredit, un des plus forts et courageux sujets parmi les dompteurs qui parcourent aujourd'hui l'Europe.

Il faut une énergie sans pareille pour faire exécuter des sauts et différents exercices à de si terribles pensionnaires, et il n'est pas toujours facile de se faire obéir. Rien n'arrête Nouma-Hawa; elle insiste, frappe, frappe encore; les lions montrent les dents, font entendre des rognements terribles, mais obéissent.

Le spectateur, haletant, désire voir se terminer ce périlleux entretien, et lorsque la dompteuse est sortie de la cage, chacun pousse un soupir de soulagement. Cette sortie est toujours dangereuse; à peine la porte est-elle fermée que les fauves se précipitent sur les barreaux avec une férocité d'autant plus grande qu'elle semble leur faire regretter le moment où ils étaient si bien à même de compléter leur repas avec une fraction... de la charmante dompteuse.

Nous engageons instamment les amateurs d'émotions vives à venir voir Nouma-Hawa; ils seront satisfaits.

### Faits divers.

Pendant la représentation des *Mères ennemies*, donnée à Saint-Quentin par M<sup>me</sup> Agar et sa troupe, une panique, dont la cause est assez risible, s'est produite parmi les spectateurs. On sait que la toile se lève au 6<sup>e</sup> tableau sur la bataille entre Russes et Polonais. Le régisseur avait bien frappé les trois coups traditionnels, mais la toile, pour une raison quelconque, ne s'était pas levée. Les figurants cependant avaient déjà commencé consciemment leur rôle de soldats aux prises; en entendant les coups de fusil, les cris, les tambours derrière la toile baissée, le public fut pris d'une épouvante indescriptible et se mit à fuir de tous côtés. Des accidents auraient pu arriver, si la toile ne s'était enfin décidée à remonter vers les frises; les spectateurs eurent alors l'explication du bruit qui les avait effrayés et revinrent s'asseoir à leurs places entendre la fin de la pièce.

\*\*\*

### UNE VRAIE FAMILLE.

On lit dans un journal espagnol:

« Il vient d'arriver dans notre pays un vieillard de quatre-vingt-troize ans, originaire de la Galicie, qu'il quitta il y a soixante-douze ans pour aller chercher fortune en Amérique.

Ce vénérable nonagénaire, qui se nomme Lucas Negreiras Paéz, est accompagné d'un brin de famille qui se compose de:

46 filles, dont 6 veuves, 9 mariées, 4 célibataires; 24 fils, dont 4 veufs, 13 mariés, 6 célibataires; 34 petites-filles, dont 3 veuves, 22 mariées, 9 célibataires; 47 petits-fils, dont 4 veufs, 26 mariés, 17 célibataires; 45 arrière-petites-filles, dont 2 mariées, 43 célibataires; 39 arrière-petits-fils, tous célibataires; 3 bisarrière-petits-fils; 72 gendres et belles-filles.

Soit un total de 279 personnes. Ce brave archibisaieul s'est marié trois fois et, de ses trois unions, a eu 37 enfants, dont le dernier est né à Boston le 45 juillet 1864, alors qu'il avait soixante-quatorze ans.

Son fils premier né a maintenant soixante-dix ans! Il a eu dix-sept enfants, dont l'aîné a quarante-sept ans et se trouve être de vingt-huit ans plus âgé que son oncle, le dernier fils de son grand-père.

Don Lucas Negreiras Paéz possède une fortune considérable, gagnée principalement dans le commerce des cuirs, dont il a un grand et florissant établissement à Boston. Cet établissement est toujours géré par quelqu'un des membres de sa famille, parmi lesquels il y a des médecins, des avocats, des ingénieurs, des pharmaciens, des négociants, etc.

Le navire sur lequel il fit la traversée lui appartient et était commandé par un sien petit-fils, qui est marin.

Le respectable vieillard jouit d'une excellente et robuste santé. Il fait chaque jour une heure de gymnastique, deux heures de promenade, et procède encore par lui-même à l'éducation des enfants de ses petits-enfants. Il n'a jamais bu de vin ni aucun alcool. Son alimentation fut toujours composée de légumes et de purées de substances très-cuites et très-peu assaisonnées.

Il ne fume pas!

Il a le projet de s'établir en Galice pour y finir tranquillement ses jours.

Actuellement, il est à Madrid, où il doit, au premier jour, être présenté au roi.

Si joli que soit ce tableau, nous avons souvenu d'en avoir contemplé un plus beau et plus complet.

C'était il y a quinze ou seize ans, à Mulhouse.

La famille Dolfus-Kochlin célébrait la fête de son vénérable auteur.

A la table de famille s'étaient assis 298 convives, fils, filles, gendres, belles-filles, petits-enfants de celui qui présidait ce magnifique banquet.

Il manquait le 299<sup>e</sup>, une des petites-filles qui était dans son lit et qui venait d'accoucher.

Au dessert, on apporta dans une corbeille de fleurs le nouveau-né, 300<sup>e</sup> rejeton du bisaieul qui, le premier, but à sa santé. »

### LES PREUVES ABONDENT

Notre ville n'est pas la seule où l'on voit tous les jours les guérisons heureuses opérées par les Pilules Suisses; nous copions d'un journal de Paris la lettre suivante: « Atteinte depuis longtemps de la goutte et de douleurs nerveuses, qui m'empêchaient de marcher, j'ai fait usage des Pilules Suisses; dès le premier jour je sentis toutes ces douleurs s'apaiser comme par enchantement, et au bout d'un mois je faisais mon ménage comme par le passé, malgré mes soixante-dix ans. M<sup>me</sup> Hallez, 42, rue de Provence, Paris. »

### CONSEILS ET RECETTES.

Contre les piqûres d'insectes et d'orties.

Un ancien directeur du Jardin botanique d'Angers, M. Desvaux, assurait, après de nombreuses observations, qu'il était très-facile d'arrêter instantanément la douleur et l'enflure causées par les piqûres d'abeilles, de guêpes et aussi par les piqûres d'orties. A cet effet, il prenait les feuilles de la première plante aromatique qui se trouvait sous sa main, feuilles de menthe, de sauge, de marjolaine, de thym, de romarin, par exemple; il les humectait avec un peu de eau vive, les froissait entre ses doigts et en frottait ensuite les piqûres.

Nous croyons nous rappeler qu'on obtient le même résultat avec des feuilles de persil.

Ainsi, où que vous soyez, vous n'aurez pas de peine à trouver le remède aux piqûres. Les plantes aromatiques ne manquent pas plus aux champs qu'au jardin.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 juin.

Le marché ne présente pas de changements dans la situation d'hier. Les rentes sont fermes: le 3 0/0 à 78.82, l'amortissable à 80.90 et le 5 0/0 108.28.

Les valeurs sont en général bien tenues: la Banque de France à 5,410, le Fencier à 1,320.

Les Obligations Foncières nouvelles sont très-fermes à 355 les libérées et 350 les non libérées.

Les actions du groupe du Foncier sont en général bien soutenues.

Les actions des Magasins Généraux de France et d'Algérie et celles des Magasins généraux de Paris sont très-fermes.

C'est le 28 courant que les assemblées générales de ces deux sociétés doivent statuer sur le projet de fusion. Nous ne saurions trop engager les porteurs de titres à donner leur concours à cette mesure qui satisfait tous les intérêts.

Les obligations de chemin de fer continuent à fléchir, l'Est à 357, le Grand Central à 362, etc.

En attendant les nouvelles émissions d'obligations, on peut employer son argent en reports; c'est pour le moment une opération aussi avantageuse que possible. C'est ainsi que la Banque des Communes de France vient de bonifier à ses clients en comptes de reports un intérêt net de 5.02 0/0 pour la deuxième quinzaine de juin.

Le Suez fléchit légèrement à 2,505.

Le procès que divers groupes d'actionnaires du Crédit Général Français intentaient à MM. le baron d'Erlanger et Berthier frères, administrateurs de cette Société, vient d'être interrompu par l'incident suivant: « L'organe du ministère public a annoncé qu'une instruction devait être décidée contre MM. d'Erlanger et Berthier frères sous les inculpations suivantes: 1<sup>o</sup> Emission et négociation d'actions d'une société constituée contrairement aux dispositions des articles 1<sup>er</sup> et suivants de la loi sur les

sociétés; 2<sup>o</sup> simulation de souscriptions et de versements; 3<sup>o</sup> distribution de dividendes fictifs; 4<sup>o</sup> contravention aux prescriptions de l'article 419 du Code pénal, qui prohibe les syndicats. » A la dernière heure, on fait même circuler des bruits plus graves, mais le temps nous manque pour les contrôler.

### Théâtre de Saumur.

TOURNÉE DRAMATIQUE FRANÇAISE  
M. Noël MARTIN, directeur.

Jeudi 21 juin 1883,

Représentation extraordinaire de deux Grands Succès  
Donnée par

**M<sup>lle</sup> SIDNEY**

Ex-artiste du Théâtre-Français

Avec le concours de: M. MALARD, du Gymnase; M<sup>me</sup> MARTIN, et M. BOÛJAT, de l'Odéon.

### NE DIVORÇONS PAS

Comédie nouvelle en 3 actes, de M. DARGAN.

M<sup>lle</sup> SIDNEY jouera le rôle de M<sup>me</sup> Durian.

M. MALARD jouera le rôle de Desmarays.

M<sup>me</sup> MARTIN jouera le rôle de Robert, fils de Durian.

Durian, M. Boëjat. — Cerneuil, M. Hillairet (Porte-Saint-Martin). — M<sup>me</sup> Desmarays, M<sup>me</sup> Renée Dolci (Variétés). — Marie, fille de Durian, M<sup>lle</sup> Marie Miller (Odéon).

### Le Neveu de Saturnin

Comédie nouvelle en 4 actes, de M. Charles GARAND.

M<sup>lle</sup> SIDNEY jouera le rôle de la baronne de Creil.

M. MALARD jouera le rôle de Saturnin.

M. BOÛJAT jouera le rôle du général de Creil.

Maurice Bertin, M. Hillairet. — René de Villers, M. Dupuis (Odéon). — Camille, M<sup>lle</sup> Renée Dolci. — Le baron de Creil, M. Faré (Odéon).

Ordre du spectacle: 1<sup>o</sup> Ne Divorçons pas; 2<sup>o</sup> Le Neveu de Saturnin. — Le spectacle sera terminé à 11 heures 1/2.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h.

Dimanche 24 juin 1883,

UNE SEULE REPRÉSENTATION

Donnée par

### M<sup>me</sup> GALLI-MARIÉ

De l'Opéra-Comique.

M. PELLIN, 1<sup>er</sup> ténor du Théâtre-Lyrique; M<sup>lle</sup> GÉRAIZER, chanteuse de l'Opéra-Comique; M. REUDONT, baryton du théâtre national de l'Opéra; M. GODEFROID, chef d'orchestre, pianiste accompagnateur.

### L'OMBRE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de SAINT-GEORGES, musique de FLOTOW.

M<sup>me</sup> GALLI-MARIÉ remplira le rôle de Jeanne.

Distribution:

Jeanne..... M<sup>me</sup> GALLI-MARIÉ.

Madame Abeille..... M<sup>lle</sup> GÉRAIZER.

Fabrice..... MM. PELLIN.

Le docteur Mirouet..... REUDONT.

Chef d'orchestre accompagnateur, M. GODEFROID.

Entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> acte,

### Le grand air de MIGNON

(1<sup>er</sup> ACTE)

Sera chanté par M<sup>me</sup> GALLI-MARIÉ, qui a créé le rôle à l'Opéra-Comique.

Mise en scène et costumes de Paris.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

### LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

### SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS

PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

### REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang; elle économise 50 fois son prix en médecine. — DU BARRY et C<sup>ie</sup>, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Epiciers. (346)



# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

## AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 19.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C<sup>tes</sup> de l'Est, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

## FAVEUR SPÉCIALE

ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU

DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

## LANterne D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de

l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>,

rue Jacob, 56, à PARIS.

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 23 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

EN VENTE

A la librairie LACHÈSE et DOLEAU, à Angers

## GÉOGRAPHIE ABRÉGÉE DE MAINE-ET-LOIRE

A l'usage des élèves des écoles primaires

Par A. FRANÇOIS, Inspecteur de l'enseignement primaire à Cholet.

Prix 60 centimes, franco 75 centimes.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 JUIN 1883.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé <sup>de</sup> .	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé <sup>de</sup> .	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé <sup>de</sup> .	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé <sup>de</sup> .
3 %	78 80	78 85	Est	740	738 75	Obligat. foncières 1879 3 %	448	447	Obligat. communales 1879	446	447
3 % amortissable	81	81	Paris-Lyon-Méditerranée	1430	1435	Est	358	357 50	Bons de liquid. Ville de Paris	524	524
4 1/2 %	109 40	109 50	Midi	1170	1170	Midi	363 25	363 50	Obligations communales 1879	446	447
5 %	108 25	108 30	Nord	1935	1940	Nord	369 75	369 75	Obligations communales 1879	446	447
Obligations du Trésor	510	510	Orléans	1250	1250	Orléans	366 50	366 50	Obligations communales 1879	446	447
Obligations du Trésor nouvelles	500 50	500	Ouest	780	775	Ouest	364	364	Obligations communales 1879	446	447
Bons de liq. départementaux	532	531 50	Compagnie parisienne du Gaz	1385	1395	Paris-Lyon-Méditerranée	367	368	Obligations communales 1879	446	447
Banque de France	5400	5410	Canal de Suez	3500	2527 50	Paris-Bourbonnais	369	368	Obligations communales 1879	446	447
Comptoir d'escompte	990	985	C. gén. Transatlantique	475	485	Canal de Suez	566	567 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1326	1320									
Crédit de France	21	23 75									
Crédit mobilier	375	372 50									

## CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)			Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Type	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.			
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.																
6	45	matin (s'arrête à la Possonnière)																
8	56	matin, omnibus-mixte.																
1	25	soir.																
3	32	express.																
7	15	omnibus.																
10	36	(s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR - NIORT				NIORT - SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
Heures	Minutes	Type	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Sem. d. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. soir.			
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.																
8	21	omnibus.																
9	37	express.																
12	48	soir, omnibus-mixte.																
4	44	soir, omnibus-mixte.																
10	24	express-poste.																
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.																		

Étude de M<sup>e</sup> Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

## VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Le samedi 23 juin 1883, à 1 heure après midi.

A Saumur, place de la Bilange,

## DES OBJETS

Ci-après désignés, savoir :

- 1<sup>o</sup> Trois mannequins pour étalage de confections;
  - 2<sup>o</sup> Une petite voiture, dite américaine, sans capote;
  - 3<sup>o</sup> Une voiture à 4 roues pour marchand colporteur, montée à patentes;
  - 4<sup>o</sup> Et un très-bon et fort camion.
- On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, Ch. MILLION.

## A VENDRE

A LOUER

OU A ARRENTER

## JOLIE MAISON

Propre au commerce de vins en gros et en détail.

Située à Distré.

S'adresser à M. BAUDIN. (358)

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

## A LOUER

PRÉSENTMENT,

## JOLIE MAISON

Située rue de Bordeaux, 15,

Comprenant NEUF PIÈCES, Avec Jardin.

S'adresser à M. P. GODET, place du Marché-Noir.

## A LOUER

## MAISON

Rue Pavée.

S'adresser, 6, rue du Temple.

## A LOUER

Pour septembre prochain

Rue Beaurepaire n<sup>o</sup> 37,

## MAISON

Composée de onze pièces, six cabinets, écurie, cour et jardin.

S'adresser à M. LE BLAYE, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 76 bis. (298)

## A CÉDER

DE SUITE,

Pour cause de santé,

## UNE BOUCHERIE

Située aux environs de Saumur

S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE

1<sup>o</sup> UNE MAISON, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 28;

2<sup>o</sup> DEUX MAISONS, rue des Capucins, n<sup>o</sup> 33 et 35.

S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> CHAUMIER, notaire à Chinon, demande de suite un premier Clerc au courant d'une étude, et un second Clerc capable de faire tous les actes courants.

ON DEMANDE un garçon sachant bien panser et conduire les chevaux et pouvant s'occuper de jardinage. Très-bonnes références exigées. S'adresser à M. DESCHAMPS-ÉPAGNEUL, Allonnes (Maine-et-Loire). (410)

On demande, au château de Lamotte, un excellent COCHER. Bonnes références.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un jeune homme de 15 à 16 ans, pouvant s'occuper d'écritures.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune domestique.

S'adresser à MM. BRUNET et PINET.

## A CÉDER DE SUITE

A Saumur,

BONNE POSITION

Maison de Gros

## DISTILLATEUR - LIQUORISTE

Et Entrepôt de Vins fins étrangers,

Réalisant BEAUX BÉNÉFICES avec peu de FRAIS GÉNÉRAUX.

Conditions avantageuses, sans connaissances spéciales.

S'ADRESSER au Bureau du Journal.

## PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.